



## PERMIS MOTO (A1)

### TARIFS

A partir de 600 €

*Les apprenants devront impérativement porter une tenue adaptée à la pratique de la moto (casque homologué, une paire de gants adaptés, une paire de bottes ou de chaussures montantes, un blouson ou une veste à manche longues, un pantalon ou une combinaison).*

### PUBLIC ET PREREQUIS

Tout public répondant aux prérequis :

Avoir au moins 16 ans, posséder l'ASSR pour ceux qui ne sont pas titulaire du permis de conduire de catégorie B.  
Avoir fait sa déclaration en préfecture.

### ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

### MODALITE ET DELAI D'ACCES

Inscription en prenant contact avec l'organisme de formation par mail ou téléphone ou sur site.

Sous un mois à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

### ORGANISATION

Nombre de personne : 1 apprenant par véhicule.

Action de formation réalisée : En présentiel, parcours individualisé selon niveau.

Durée : Minimum 20 h de formation pratique obligatoire (dont 8h sur piste et 12h sur route) + volume de formation nécessaire à l'obtention de l'ETM (code).

Lieu : Saint-Pierre, Saint-Paul, Sainte-Marie, Saint-André

Horaires : de 7h à 18h

Dates : entrée permanente.

### OBJECTIFS PROFESSIONNELS

- ✓ Être capable de conduire une moto légère, avec ou sans side-car d'une cylindrée maximale de 125 cm<sup>3</sup>, d'une puissance n'excédant pas 11 kilowatts et dont le rapport puissance/poids ne dépasse pas 0,1 kilowatt par kilogramme ou un 3 roues d'une puissance maximale de 15 kW.

### CONTENU DE LA FORMATION (cf. programme détaillé en page 2 et 3)

### MOYENS PEDAGOGIQUES

Ouvrages spécialisés éditions Code Rousseau et ENPC ou Ediser.  
Livret stagiaire individuel. Systèmes audio-visuels (films, diapositives...) Véhicules : Motos, salles de cours équipées de moyens multimédias, aires d'évolution spécialement aménagées (plateau technique).

### METHODES PEDAGOGIQUES

Pédagogie participative : elle alternera les apports théoriques et les mises en pratique avec les véhicules sur la piste ou en circulation.

Le formateur suit un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme tant sur le plan théorique que pratique.

### SUIVI - EVALUATION

- Suivi et évaluation de la formation : feuille de présence, évaluation à l'entrée de la formation pour permettre d'évaluer le volume et le cout prévisionnel de la formation, certificat d'examen du permis de conduire.
- Il n'y a pas d'examen final. A la fin de la formation, le formateur dresse un bilan de la prestation. Il estime alors si l'apprenant est apte à conduire le véhicule pour lequel il a suivi cette formation. En cas de réussite la formation est sanctionnée par une attestation de suivi de formation. Cette attestation ne permet pas de conduire la catégorie du véhicule concerné. Il faut donc faire la demande de la catégorie A du permis de conduire. Sanction visée : Permis de conduire de la catégorie A.
- Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la partie théorique et pratique pour le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud.

### ENCADREMENT - FORMATEUR

- Formateurs : Equipe de formateurs titulaires de l'autorisation d'enseigner de la catégorie A en cours de validité.
- Administratif : Equipe administrative pour la gestion et le suivi des dossiers administratifs.



## PERMIS MOTO (A1)

### PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

#### 1. MAITRISER LE MANIEMENT DE LA MOTO A VITESSE REDUITE ET A VITESSE PLUS ELEVEEE HORS CIRCULATION

- Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.
- Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.
- Maitriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).
- Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine – Descendre de la machine en sécurité.
- Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.
- Monter et rétrograder les rapports de vitesse.
- Maitriser la réalisation d'un freinage.
- Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.
- Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).
- Maitriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).
- Maitriser les techniques d'inclinaison.
- Réaliser un freinage d'urgence.

#### 2. APPREHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES

- Connaître et respecter les règles de circulation.
- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).
- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Adapter l'allure aux situations.
- Être en mesure de s'arrêter ou stationner de repartir en sécurité.
- Tourner à droite et à gauche.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

#### 3. CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser, être dépassé.
- Négocier les virages de la façon la plus sécurisante.
- Communiquer avec les autres usagers.
- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Connaître la signalisation spécifique et les règles relatives à la circulation inter-files : types de routes et voies de circulations autorisées, types de véhicules, vitesses autorisées, comportements à adopter, cas d'interdiction.
- Savoir la pratiquer dans les départements expérimentaux et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent. Dans ce cas, l'apprentissage insiste sur : la recherche d'indices et la perception des risques, la communication avec les autres usagers, le respect des distances de sécurité, l'adaptation de l'allure, notamment en fonction de la vitesse des véhicules dépassés.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...



## PERMIS MOTO (A1)

### PROGRAMME DE FORMATION DETAILLE

#### 4. PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SURE ET ECONOMIQUE

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie.
- Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir.
- Connaître les dispositifs d'aide à la conduite, du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse).
- Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette.
- Pratiquer l'écoconduite.